

bataille, lui disait que la garde prussienne avait trouvé son tombeau devant Saint-Privat. Ceci est acquis à l'histoire.

En résumé, la droite française était attaquée par trois corps d'armée comptant à peu près 90,000 hommes et 272 pièces de canon.

Dans cette situation, je m'empressai, comme c'était mon devoir, de prévenir mon général en chef.

Le maréchal Bazaine me fit répondre qu'il donnait l'ordre au général Bourbaki de me faire soutenir par la division des grenadiers de la garde, et au général Soleille de m'envoyer les batteries de la réserve. Je fus très-content, et je fis donner à mes soldats l'ordre de tenir bon, en leur annonçant qu'on venait à leur secours. Plus tard, comme ces secours n'arrivaient pas et que l'artillerie prussienne me gênait un peu, j'envoyai un capitaine d'artillerie, M. de Chalus, chercher quelques caissons; il revint m'amenant cinq ou six caissons dont on fit la distribution; ce n'était pas beaucoup, mais enfin, c'était quelque chose.

Maintenant, pendant la bataille, je reçus deux dépêches, l'une de M. le commandant en chef du 1^{er} corps, qui m'informait que le maréchal Le Bœuf, d'un observatoire où il se trouvait, avait vu des masses prussiennes considérables se porter de notre gauche vers notre droite. L'autre, qui m'arriva vers les midi et demi ou une heure moins le quart, quand la bataille était déjà engagée, dans laquelle M. le maréchal Bazaine renouvelait l'ordre, qu'il m'avait donné la veille, de prendre mes précautions, de me retrancher autant que possible, et où il me recommandait surtout de tenir à Saint-Privat, de manière à pouvoir faciliter un changement de front en arrière de mon aile droite et me rapprocher des positions qu'il était en train de prendre.

Je répondis que nous tiendrions le plus possible, mais je rappelai que les munitions commençaient à nous manquer. Les choses durèrent ainsi jusqu'à quatre heures ou quatre heures et demie. A ce moment, après un mouvement de stagnation, le feu reprit avec une très-grande intensité. A la suite d'une attaque infructueuse de la garde, je commençai à voir que nous ne pourrions tenir longtemps. Déjà, on tirait toutes les deux minutes un coup de canon, et, dans cette situation, c'était assez désagréable.

J'envoyai alors un de mes aides de camp prier Ladmiraault de me donner quelques gargousses; il m'envoya trois ou quatre caissons, en bon camarade. Je recommençai mon feu, et, dans ce même moment, j'adressai un billet au maréchal, en lui disant que les attaques de l'ennemi redoublaient, que son artillerie avait dominé la mienne, à tel point que je ne pourrais plus tenir longtemps.

Vers les cinq heures et demie ou six heures, l'artillerie prussienne prit un tel ascendant, que je vis que j'allais ne plus pouvoir tenir. Cependant, comme j'avais affaire à de braves soldats, à des officiers pleins de dévouement, nous avons tenu jusqu'à sept heures. Saint-Privat était en feu; ce point était le point de mire de toutes les batteries qui convergeaient de la gauche, du front et de la droite; l'armée saxonne avait fait son mouvement vers Roncourt, que je n'avais pu fortifier, ce qui nous aurait permis de tenir plus longtemps.

A ce moment arriva un vaillant officier qui a été tué depuis devant Paris et qu'on appelait le général Péchot. Il arriva à Saint-Privat avec le 9^e bataillon de chasseurs, le 6^e et le 12^e de ligne. Ils se précipitèrent pour arrêter l'ennemi; mais, comme l'ennemi envoyait des masses de fer et ne venait pas lui-même, que c'étaient les obus qui arrivaient, ils ne purent tenir. Nous dûmes alors nous retirer; nous effectuâmes notre retraite par échelon au centre,

et nous gagnâmes en bon ordre — je souligne ce mot — les hauteurs qui se trouvent du côté du bois de Saulny, où une batterie de mon corps d'armée commença un feu soutenu, en s'alimentant de ce qui nous restait, c'est-à-dire quatre ou cinq coups environ par pièce. C'est sous la protection de cette batterie que nous avons pu nous retirer sans être attaqués.

J'ai su aussi, depuis, qu'un peu plus tard, l'artillerie de la garde était arrivée par la route de Plappeville et qu'elle avait arrêté l'ennemi, mais qu'elle n'avait pu s'établir à Saint-Privat.



LE MARÉCHAL CANROBERT.

Je marchais tout doucement, en m'arrêtant toutes les dix minutes; j'espérais toujours recevoir des renforts. Enfin, voyant que je ne recevais rien, j'envoyai un officier de mon état-major rendre compte à M. le maréchal commandant en chef de l'obligation où j'avais été de battre en retraite.

Le maréchal termine sa déposition, en disant qu'à la suite de la bataille, le 6^e corps, qu'il commandait, prit aux environs de Plappeville les positions qui lui avaient été désignées par le commandant en chef.

Le président pose ensuite au témoin diverses questions, lui demandant notamment des détails sur les marches effectuées dans les journées du 14 et du 15.

D. Vous avez reçu l'ordre de vous déployer perpendiculairement à la route de Gravelotte le 15 au soir?

R. Oui, monsieur le président.

D. Vous pensiez que l'ennemi était devant vous?

R. Il fallait s'attendre à être attaqué d'un moment à l'autre.

D. Saviez-vous quelles étaient les intentions personnelles de l'empereur sur la marche de l'armée? Avez-vous entendu de sa bouche ou avez-vous su indirectement qu'il avait donné l'ordre au maréchal Bazaine de diriger le mouvement de retraite sur Verdun ou sur Châlons?

R. Je ne l'ai pas su directement.

M. LE PRÉSIDENT. — Pensez-vous qu'il eût été possible de reprendre les positions de Mars-la-Tour et de Vionville, dans la journée du 17, alors que les divisions qui étaient en arrière ont rejoint les 3^e et 4^e corps?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Je crois qu'on aurait pu ne pas les quitter, puisque nous les tenions.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous ne croyez pas qu'elles aient été occupées par l'ennemi?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Pour Mars-la-Tour, je ne sais pas; mais devant nous il n'y avait pas d'ennemis. Nous tenions les positions que le maréchal avait donné l'ordre de conserver. Je suis parti à quatre heures du matin pour aller à Verneville; je ne sais plus ce qui s'est passé ensuite.

M. LE PRÉSIDENT. — Un de MM. les juges me prie de vous demander si vous pensez qu'après la journée du 16, il y eût chance de battre l'ennemi en l'attaquant le lendemain 17.

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — C'est là une question bien délicate; pour moi, je le crois, mais je suis loin d'en être sûr. Nous n'étions pas démoralisés, la garde avait été magnifique; à notre gauche, mon corps tenait parfaitement, le corps du maréchal Le Bœuf était reconstitué, c'était celui qui avait le moins souffert, celui du général de Ladmirault avait eu un succès très-réel. Je crois qu'ils eût été possible de marcher en avant; mais, je le répète, je suis loin de l'affirmer.

Ce que je puis dire, c'est que le 18 au matin, le surlendemain, passant devant le front de bandière de mes troupes, je fus entouré par mes soldats, et je remarquai sur leur physionomie quelque chose que je n'étais pas habitué à y voir les jours de bataille. Je les interrogeai, et ils me répondirent: « Nous avons faim, et nous n'avons pas de quoi manger. » Le soldat, qui malheureusement est toujours en avance pour les vivres, en avait reçu le 14 quatre jours, c'est-à-dire pour le 15, le 16, le 17 et le 18, il devait en avoir le 18, mais le 18 il n'en avait plus. Tout était mangé. Non-seulement le soldat n'avait ni pain ni biscuit, mais il n'avait pas d'eau, il n'y en avait pas à Saint-Privat. Les soldats se sont battus sans avoir ni mangé ni bu. Tout cela me fait supposer que le mouvement en avant aurait rencontré des retards, des difficultés; cependant, je crois qu'on aurait pu l'exécuter; mais encore une fois je ne l'affirme pas.

M. LE PRÉSIDENT. — Ne pensez-vous pas que, si, en partant des positions qu'on occupait, on avait fait, le 16 au soir ou le 17 au matin, un mouvement offensif, le ravitaillement de l'armée serait devenu plus facile qu'il ne l'a été avec le mouvement de retraite sur la ligne de Rozérieulles?

M. LE MARÉCHAL CANROBERT. — Plus facile en quoi? Au point de vue de la facilité des com-

munications avec la place? Mais nous avons, à Rézonville, cette grande route, allant de Metz à Mars-la-Tour, qui est plus large qu'aucune autre, et par laquelle on pouvait faire venir des ravitaillements; il y avait aussi des routes à Verneville, à Amanvillers, à Saint-Privat.

A une nouvelle question du président, le maréchal Canrobert répond:

M. le maréchal n'a jamais cru que Saint-Privat fut une bataille.

D'un autre côté, je dois ajouter que je ne savais pas où était Bourbaki. Si j'avais pu le prévenir, il serait venu très-rapidement. Dans sa marche, Bourbaki avait pris la route d'Amanvillers et moi celle de Saulny. C'est ce qui fait que, lorsqu'on disait qu'il était derrière moi, on se trompait.

LE MARÉCHAL BAZAINE. — J'ai envoyé des ordres à M. le maréchal Canrobert le jour de Saint-Privat.

LE TÉMOIN. — Oui, mais la bataille était déjà engagée. Du reste, quand on donne de ces ordres sur un champ de bataille, on met, non pas la date, mais l'heure. Au lieu de dire: Plappeville, 18 août, on dit: Plappeville, dix heures du soir, deux heures du matin.

M. LE PRÉSIDENT. — Les ordres sont sur les registres du général Jarras.

M. LE GREFFIER donne lecture de la copie des ordres envoyés dans la journée du 18.

M. LE MARÉCHAL LE BŒUF est rappelé. Il est invité à déposer sur les opérations militaires et sur tout ce qui se rattache à ces opérations depuis le 12, époque de la prise de possession du commandement par le maréchal Bazaine, jusqu'au 19 août.

Le témoin fait observer qu'il lui serait difficile de déposer sur les faits militaires du 12 au 15 août, attendu que, durant ces trois jours, il est resté étranger à toutes les opérations. Ce n'est que le 15 au matin qu'il remplaça le général Decaen blessé, comme commandant du 3^e corps.

Le maréchal rappelle les mouvements opérés par le 3^e corps depuis le 15 au matin, pour se rendre à Vernéville par le col de Lessy, mouvement dont il rendit compte au maréchal Bazaine en indiquant l'opportunité d'arrêter, vu l'approche de l'ennemi, la marche en avant de l'armée. D'ailleurs, le 4^e corps n'avait pu opérer son mouvement. Le maréchal Bazaine répondit au témoin que, sur sa demande, il l'autorisait à arrêter son mouvement et à prendre position. Le lendemain 16, vers neuf heures et demie, le canon se fit entendre sur ma gauche. Je fis prendre les armes et je me portai sur ce point. Au premier coup de canon, la 4^e division avait fait un demi-tour et était venue par la route de Moulins me rallier. Cette division arriva au moment où je reçus l'ordre de la diriger pour appuyer le 6^e corps. Je restai seul. Une heure après, j'aperçus le général de Ladmirault qui débouchait vers ma droite. Je me mis en communication avec lui, et je sus qu'il se disposait à faire un mouvement sur Mars-la-Tour. J'appuyais ce mouvement, et je pensais prendre l'offensive, lorsque je reçus du maréchal l'ordre de lui envoyer des troupes sur ma gauche. Sur mes observations, en raison de la situation où j'étais, il me renvoya un ordre me laissant ma liberté.

Nous avons fait subir des pertes considérables à l'ennemi, et je pus m'établir au bivouac sur le terrain où mes troupes avaient combattu.

J'étais là depuis une heure lorsque je reçus l'ordre de me retirer et d'aller à Saint-Marcel. Quand je fus à Saint-Marcel, je reçus un autre ordre tendant à faire occuper à l'armée une ligne partant de Rozérieulles à Saint-Privat; le lendemain, j'exécutai ce mouvement

et je tâchai de savoir ce que faisait l'ennemi. Les renseignements que j'obtins indiquaient de sa part un mouvement de notre droite sur notre gauche.

De grand matin nous commençâmes à nous ravitailler. Dans la soirée du 17, j'appris que le 3^e corps allait manquer de munitions, parce que les convois étaient restés au Ban-Saint-Martin. J'avais, à ce moment, tiré 11,000 coups de canon et je n'en avais à dépenser que 36,000. Le lendemain, je reçus encore des renseignements m'apprenant l'apparition d'une forte masse d'ennemis. J'envoyai un avis au maréchal pour prendre l'offensive. Vers huit heures et demie, les reconnaissances qui furent faites confirmèrent mes premiers renseignements. Je pris mes dispositions en conséquence. Vers midi et demi le feu commença. L'ennemi déploya une artillerie considérable. Je fus obligé de rétrograder. Le feu continua. L'ennemi attaqua vivement les bois où je me trouvais. La position fut prise et reprise cinq fois. Enfin, j'en restais maître. Vers sept heures, sept heures et demie, le 6^e et le 4^e corps ennemies firent les plus grands efforts contre le 3^e corps sans parvenir à l'entamer et à le déloger de ses positions.

Le maréchal Bazaine m'ordonna de me replier après avoir reçu l'avis que les troupes souffraient inutilement dans des positions difficiles. Je laissai des grand'gardes sur les plateaux et je me retirai en arrière des crêtes, afin de ménager les soldats et de les garder pour une nouvelle affaire.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous vu l'empereur le 14 au soir et le 15 au matin? Vous a-t-il fait part des ordres donnés à M. le maréchal Bazaine?

R. Non, monsieur le président. Dans mes prévisions, je crois que l'empereur s'attendait à voir l'armée marcher sur Verdun. Mais a-t-il donné des ordres à cet égard? je ne puis le dire.

D. Vous avez, le 15, eu votre corps mêlé sur la route au 4^e?

R. Oui.

D. A ce moment, il y avait déjà de l'encombrement sur les routes?

R. Oui, par suite des équipages du 4^e corps, qui se trouvèrent placés entre ma 2^e et ma 3^e division. Voilà comment deux de mes divisions furent arrêtées. Une autre division fut également retardée par les équipages de pont de l'état-major général.

D. Pensez-vous que le 16 et le 17 il eût été facile, ou tout au moins possible, de reprendre Mars-la-Tour et Vionville?

R. Je ne puis ici donner mon impression que sous toute réserve. Pour moi, j'étais d'avis de recommencer la lutte dès le lendemain, mais je n'étais pas commandant en chef. En résumé, il n'y avait pas impossibilité, mais il eût fallu beaucoup d'audace.

D. Vous avez dit que, dans la journée du 18, vous vous attendiez à être attaqué sur la droite?

R. Oui, monsieur le président.

D. Vous avez parlé d'un ordre reçu, le matin du 19, pour occuper certaines positions. Pouvez-vous vous rappeler l'heure à laquelle cet ordre vous est arrivé?

R. Je crois que l'ordre de me replier m'a été donné entre minuit et une heure du matin, dans la nuit du 18 au 19 août.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — M. le maréchal Le Bœuf peut-il préciser par qui cet ordre lui a été expédié, et s'il a envoyé un officier supérieur en retour?

R. J'ai déjà dit que j'avais reçu, par un officier supérieur, l'ordre de me replier sur les

plateaux. Je fis observer en retour, par un officier, que mes troupes seraient placées en amphithéâtre sous le feu de l'ennemi, et qu'il valait mieux les retirer en arrière à 150 ou 200 mètres, tout en plaçant les grand'gardes sur les plateaux.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Je voulais vous demander si vous aviez envoyé, le 18, pendant la bataille, plusieurs officiers, entre autres le commandant Mangeon.

R. Oui j'ai envoyé le commandant et plusieurs officiers. Dans la soirée, il me fut rapporté que probablement je recevrais l'ordre de me replier. Je le répète : j'ai envoyé beaucoup d'officiers au quartier général pendant la bataille.

M^e LACHAUD demande au témoin s'il ne se souvient pas d'avoir écrit le 17 au maréchal Bazaine pour lui signaler le manque de vivres.

M. LE MARÉCHAL LE BŒUF. — Je n'ai pas dit que je manquais absolument de vivres. J'ai simplement demandé au maréchal de lever l'interdit sur mon convoi, attendu que mon corps était sans cela exposé à souffrir.

M^e LACHAUD. — C'est le point que je voulais constater.

Le maréchal Le Bœuf ayant terminé sa déposition sur ce point, la séance est suspendue.

Elle est reprise par la déposition du général de Ladmirault, commandant du 4^e corps de l'armée du Rhin.

M. LE GÉNÉRAL PIERRE-ANATOLE DE LADMIRAUT, âgé de soixante-cinq ans, dépose que jusqu'au 13, le maréchal Bazaine avait eu les trois premiers corps sous son commandement. A partir du 13, il devint général en chef.

Le 14, il savait déjà que l'ennemi avait à Sainte-Barbe une armée presque entière. Ce jour-là, de la part de l'armée française, le mouvement commença à midi. Dès le matin, le général de Ladmirault avait rencontré les postes ennemis. Nous avions, dit-il, en opposition, le général Steinmetz, et, devant moi, le général de Manteuffel. A quatre heures, ma 3^e division était fort engagée, le 3^e corps également. Mon artillerie de réserve prit part à l'action. Jusqu'à six heures nous eûmes à lutter sérieusement. L'ennemi fut repoussé vers dix heures du soir. J'avais le dessein de continuer notre avantage; mais j'avais reçu l'ordre de passer sur la rive gauche. J'employai toute la nuit à traverser la Moselle. Je voulus poursuivre ma route, mais l'encombrement des bagages et des troupes m'en empêcha. J'envoyai demander au maréchal ce que j'avais à faire. Le maréchal répondit aux officiers que je lui adressais successivement que je devais diriger le 4^e corps sur Doncourt, en prenant par le col de Lessy. J'engageais mes divisions dans ce défilé; mais, au bout de quelques instants, il me fut facile de voir que nous ne pourrions nous en tirer, la route était encombrée de voitures, de caissons, de troupes; un équipage de pont ajoutait encore à l'encombrement. J'adressais alors au maréchal d'autres officiers, leur disant d'insister pour savoir si Doncourt était bien exactement le point que je devais atteindre. Il me fut répondu que c'était là, en effet, la position que j'avais à occuper. Je fis alors sortir mes troupes du défilé, et les engageai sur la route de Woippy qui se trouvait entièrement libre. Nous pûmes ainsi marcher beaucoup plus rapidement, et arriver assez vite à Sainte-Marie-aux-Chênes, d'où je piquai droit sur Doncourt.

Les divisions Cisse et Legrand furent fortement engagées; celle du général Grenier ne cessa pas de l'être. La division Lorencez ne joignit les troupes du général Ladmirault que dans la nuit du 16 au 17.

Dès que le combat fut engagé, je massai ce que je pus de la 1^{re} division, la division Grenier;

je fis créneler la ferme de Greyère, c'était mon point de résistance. Quand j'eus ainsi des troupes à ma disposition, je fis passer le ravin à certaines troupes d'infanterie et d'artillerie, et je donnai ordre à la cavalerie de se disposer à marcher sur Mars-la-Tour pour attaquer la masse de cavalerie ennemie qui était devant moi.

J'avais à ma disposition la division de cavalerie Legrand. Sur ces entrefaites, arrivaient par la route de Verdun divers corps de cavalerie. Je leur fis passer le ravin. J'avais recommandé d'attaquer lentement. Cette charge s'opéra avec une bravoure et un entrain extraordinaires; l'ennemi fut un peu repoussé, mais ne fut pas mis en désordre. Il se reporta un peu plus loin, et je le vis reformant ses colonnes.

J'attaquai alors avec de l'artillerie; cela ne lui fit pas grand mal. A ce moment, débusqua de Vionville une brigade d'infanterie, accompagnée de cavalerie; elle fut taillée en pièces; le général Wedel fut tué; malheureusement le général Brayer, qui lui était opposé, fut tué aussi. La brigade de cavalerie des dragons de la garde allemande fut massacrée; il en réchappa fort peu.

Il était alors sept heures du soir; je voulais poursuivre cet avantage; j'avais eu à peu près 2,000 hommes mis hors de combat; mes blessés étaient aussitôt transportés à Doncourt, où des ambulances avaient été organisées. Il me semblait utile de profiter de nos premiers avantages, d'autant que l'ennemi m'avait paru être repoussé sur toute la ligne. Mais je ne pus malheureusement pas poursuivre ce succès, parce que je découvris qu'entre Tronville et Vionville se trouvait un corps d'armée ennemi tout entier.

Je pris donc mon bivouac à la ferme de Greyère. Des ordres m'arrivèrent le 17 au matin, m'ordonnant de prendre position entre Amanvillers et Saint-Privat. Je fus attaqué le 18, vers onze heures.

Jusqu'à six heures et demie du soir, la lutte fut parfaitement soutenue par nos troupes; je dirai même que l'avantage était pour nous. Dans les bois de la Cusse, l'ennemi nous laissa huit pièces de canon, dont deux furent emmenées par nous. Le combat était rude, mais cependant, vers cinq heures et demie, il devenait moins intense et nous gagnions. Mais il s'était déclaré bien plus vif du côté de Saint-Privat. Une masse énorme d'artillerie ennemie était accumulée entre Sainte-Marie-aux-Chênes et Roncourt. Le village de Saint-Privat entra en feu, la résistance du 6^e corps fut admirable; il lutta aussi loin et aussi longtemps que possible; enfin, il dut se retirer. Mais, alors mon centre était tout à fait découvert; je fus pris à revers. Vers sept heures et demie, la nuit était presque venue, je fus obligé de me rejeter en arrière. J'avais trop de blessés, la mitraille se mêlait aux obus, le champ de bataille en était couvert.

La nuit nous surprit dans cette situation, ayant gagné le combat, mais n'ayant pas pu maintenir nos positions. D'après ce que j'ai vu, elles n'ont pas été occupées, ce jour-là, par l'ennemi et elles sont restées libres; les pertes avaient été aussi grandes d'un côté que de l'autre.

A la suite de ce récit, le président pose diverses questions au témoin, notamment celle-ci :

M. LE PRÉSIDENT. — Lorsque vous avez été rejoint par la division Lorencez, dans la nuit du 16 au 17, et lorsque le 3^e corps, qui était à votre gauche, a été rejoint par la division Metmann, pensez-vous qu'ainsi renforcés, vos deux corps d'armée auraient pu, le 17, faire un effort avec quelque chance de succès pour reprendre Mars-la-Tour et Vionville, en un mot, pour maîtriser de nouveau la route de Metz à Verdun par Mars-la-Tour?

M. LE GÉNÉRAL DE LADMIRAULT. — Je n'aurais pas hésité à le faire. Voilà mon opinion. Je ne dis pas que j'aurais réussi, mais je l'aurais tenté.

M. LE PRÉSIDENT. — L'un de MM. les juges me prie de vous demander si, dans le cas où l'on eût remporté ce succès de déloger l'ennemi des villages qu'il occupait et de le refouler dans les ravins, vous pensez que l'armée eût pu continuer sa marche sur Verdun sans être exposée à une attaque de flanc?

M. LE GÉNÉRAL DE LADMIRAULT. — Oh! je crois que, si le succès avait couronné nos efforts, nous aurions remporté un immense avantage. Peut-être même n'y aurait-il pas eu besoin de marcher sur Verdun. Le 17, il y avait 220,000 hommes dans les bois de Gorze et de Corny, et le roi de Prusse lui-même s'y trouvait en personne.

Une attaque profonde et rapide eût été décisive, nous aurions pu être battus, c'est vrai; mais, si le succès s'était déclaré pour nous, le résultat eût été immense. Toutefois, il est impossible de préjuger ce qui se serait passé. Ce que je puis dire, c'est que l'affaire était bien préparée, mais qu'on ne pouvait évidemment répondre du succès.

Le général Ladmiraault se retire après sa déposition et est remplacé par le général Bourbaki.

M. LE GÉNÉRAL DE DIVISION CHARLES BOURBAKI, âgé de cinquante-sept ans. Le 14 août, je reçus l'ordre de passer sur la rive gauche de la Moselle. Presque aussitôt, j'appris qu'il y avait une attaque. L'ennemi s'était jeté sur celles de nos troupes qui n'avaient pas encore passé la Moselle.

J'arrêtai aussitôt le mouvement, et je plaçai les deux divisions de grenadiers et de voltigeurs, comme réserve, en avant du fort Saint-Julien et du Queuleu. L'ennemi ayant été repoussé par le 4^e et le 3^e corps, le maréchal me dit de continuer mon mouvement, ce que je fis, et à cinq heures du matin nous étions sur la rive gauche.

Le lendemain, le maréchal partit avec les voltigeurs. Je me dirigeai avec les grenadiers vers Gravelotte.

Le lendemain, je trouvai prudent de rapprocher les voltigeurs, et je leur envoyai l'ordre de revenir à côté des grenadiers; puis je restai là. A onze heures, j'entendis des coups de canon; je fis prendre les armes aux grenadiers et aux voltigeurs et, voyant que le 2^e corps avait été obligé de céder sous les efforts vigoureux de l'ennemi qui débouchait par les ravins de Gorze et de Thiaucourt en attaquant de face, je marchai en avant.

Dans la soirée, je m'assurai que les voltigeurs avaient gagné plus de deux mille mètres, qu'ils étaient solidement établis et que nous avions du temps devant nous pour nous préparer. J'attendis des ordres.

Ils me prescrivirent de me reporter en arrière.

J'arrive à l'affaire de Saint-Privat. Un billet qui me fut transmis le matin du 18 par un aide de camp m'informait que le maréchal me laissait libre d'agir.

Je ne comprenais cette liberté que dans un sens très-relatif, car ce n'est pas la coutume qu'il en soit ainsi. Dans mon esprit, cela voulait dire que si le maréchal s'éloignait, s'il se mettait en première ligne, comme c'était son habitude, en ma qualité de commandant de la réserve, si je voyais quelque chose d'utile à faire pendant la bataille, il me laissait libre de faire de mon mieux.

Du côté d'Amanvillers, à Sainte-Marie-aux-Chênes, à Saint-Privat et du côté du plateau,

je n'entendais rien, mais je voyais beaucoup de fumée. Comprenant que l'action était vivement engagée, je laissai le général Deligny avec son régiment de voltigeurs et ses chasseurs qui étaient engagés sur la gauche, et je pris avec moi les grenadiers. Arrivé au Gros-Chêne et au ravin de Saulny, je vis que notre correspondance de Saulny à Saint-Privat menaçait d'être coupée par un mouvement tournant de l'ennemi, et je crus même un moment que je me trouvais obligé d'y faire face avec mes 3 ou 4,000 grenadiers seulement.

Je fis écrire au crayon par un de mes aides de camp un petit mot que je signai, et l'envoyai au maréchal pour l'informer de ma situation, puis j'attendis.

Point de réponse. Néanmoins, je restai là.

Vers six heures un quart du soir, un aide de camp du général de Ladmirault vint me dire que son général me priait d'appuyer une de ses divisions, qui était devant moi. Je me rendis de ce côté et je fis charger les zouaves et les grenadiers.

Il y eut une charge des zouaves excessivement brillante, et quatre batteries de mon artillerie de réserve, qui venaient d'arriver, commencèrent un feu très-nourri, qui ne se termina qu'à huit heures quarante.

Je voulus m'assurer alors si Saint-Privat était occupé par l'ennemi et j'envoyai en reconnaissance des zouaves, qui revinrent me dire que non. Néanmoins, je suis resté là jusqu'à onze heures et demie, heure à laquelle j'appris qu'Amanvillers était évacué, et que le 6^e corps avait opéré sa retraite.

C'est à ce moment-là que je reçus de M. le maréchal l'ordre de reprendre mes cantonnements.

Après diverses questions posées par le président et le commissaire du gouvernement, le général Bourbaki se retire, et est remplacé par le général Frossard.

M. LE GÉNÉRAL DE DIVISION JEAN-LOUIS FROSSARD, âgé de soixante-huit ans, est invité, comme les précédents témoins, à déposer sur les opérations militaires et les faits qui s'y rattachent depuis le 12 août jusqu'au 19.

Le témoin demande s'il ne peut pas entretenir le conseil des faits relatifs à la bataille de Forbach.

M. LE PRÉSIDENT lui fait observer qu'il ne doit être entendu que sur les faits qui lui ont été indiqués.

M. LE GÉNÉRAL DE DIVISION FROSSARD expose que, le 12, il a reçu l'ordre de pousser le plus rapidement possible sur la rive gauche de la Moselle. Le 14, il reçut l'avis que les ponts étaient prêts, et il se mit en mesure d'exécuter son mouvement; mais, par suite de l'insuffisance et de l'encombrement, il lui fut impossible d'achever le mouvement avant onze heures du soir.

Le lendemain 15, le général arrivait vers onze heures du matin à Rézonville, d'où il pouvait se rendre facilement à Mars-la-Tour. Le 16, la bataille s'engagea. Pendant quatre heures, le 2^e corps soutint vigoureusement le choc de l'ennemi, bien qu'il eût été sérieusement éprouvé dans la journée du 6 (à Forbach).

Le général demanda au maréchal si une charge de cavalerie ne serait pas opportune. Le maréchal fut de cet avis, et il fut décidé qu'un régiment de lanciers, appuyé par les cuirassiers, serait lancé sur l'ennemi. Mais, à la suite d'un premier succès, nos troupes, en danger d'être enveloppées, se mirent en retraite, et le maréchal donna l'ordre de ramener en arrière les deux divisions du 2^e corps.

Le témoin termine sa déposition en ce qui concerne la bataille de Rézonville par le détail des mesures qui furent prises, puis il passe à la bataille du 18.

Le 2^e corps avait subi des pertes considérables qui ne l'empêchèrent pas de prendre une



LE GÉNÉRAL LEGRAND.

part importante à cette nouvelle action; il formait la gauche et était placé à la gauche du maréchal Le Bœuf. C'étaient les 7^e et 8^e corps allemands qui combattaient le 2^e corps; c'étaient les mêmes ennemis que le général Frossard avait trouvés devant lui dans la journée du 6 août. La connaissance qu'on avait de ce fait donnait beaucoup d'animation aux troupes.

Le soir, un nouvel effort fut tenté par l'ennemi, qui dirigea contre nous un autre de ses corps, le 2^e corps prussien. Notre droite était appuyée au Point-du-Jour. Nous avons tenu, et je crois que si les 2^e et 3^e corps sont restés très-solidement dans leurs positions, pendant toute la durée de cette lutte, cela tient un peu à l'excellence de la position.

Pendant la nuit, M. le maréchal m'envoya, ainsi qu'au commandant du 3^e corps, l'ordre de nous replier de nos positions, attendu que la droite de sa grande ligne de bataille avait été obligée de se porter en arrière, n'ayant pas pu tenir parce qu'elle avait été tournée. Une partie des troupes du 4^e corps, qui faisait la suite de cette grande ligne, avait été entraînée dans ce mouvement en arrière, et le maréchal commandant en chef, ne jugeant pas que nos deux corps pussent rester ainsi en l'air, nous donna l'ordre de revenir et d'occuper certaines positions plus rapprochées de la place.

A la suite de diverses questions sans grande importance posées par le président, le général Frossard se retire et cède la place au général Jarras qui a déjà témoigné la veille.

Le général recommence le récit des batailles des 14, 16 et 18, déjà produit par plusieurs témoins, nous ne rapporterons donc pas cette partie de sa déposition et nous ne reproduirons que celle qui nous fait connaître quelque fait nouveau.

Le président insiste pour connaître exactement les ordres qui, dans les journées des 14, 15 et 16, ont pu être successivement donnés au général Frossard, commandant le 2^e corps. Le général Jarras ayant sur lui son carnet d'ordres, recherche ceux qui lui sont demandés par le président. De la discussion assez confuse qui s'engage à ce sujet, il résulte que le 2^e corps avait primitivement reçu l'ordre de pousser, le 15, jusqu'à Mars-la-Tour, mais que l'encombrement des routes ne permettant pas aux divers corps d'occuper exactement les positions qui leur avaient été assignées, le maréchal Bazaine prescrivit ensuite au général Frossard de ne pas pousser au delà de Rézonville.

Après plusieurs autres réponses, sans intérêt d'ailleurs, le général Jarras se retire, et la séance est levée.

AUDIENCE DU 22 OCTOBRE.

M. LE PRÉSIDENT. — Le général Soleille est hors d'état de paraître devant le conseil, non-seulement dans ce moment, mais probablement même pendant toute la durée des débats.

On va donner lecture de la partie de sa déposition relative à la série actuelle.

M. le greffier Castres fait cette lecture.

Je n'avais pas, dit en substance le général Soleille, à disposer de ressources considérables dans les magasins de Metz. L'interruption des communications nous avait empêchés de réunir dans la place tout ce qui eût été nécessaire, enfin la bataille de Forbach avait fait tomber, dès les premiers jours, dans les mains de l'ennemi, une partie importante de nos approvisionnements. Par suite de ces circonstances, l'armée du Rhin n'a jamais eu les munitions qui lui auraient été nécessaires.

A diverses questions de M. le général de Rivière, rapporteur, M. le général Soleille avait répondu :

« Il n'était pas dans mes fonctions de connaître ou de disposer des ressources propres à la place de Metz ; mais j'ai pu juger, par l'inspection que j'ai faite de ces magasins, à mon arrivée, et par les secours que l'armée a reçus de l'arsenal pendant tout le temps du blocus, que la place devait posséder un matériel d'artillerie considérable.

« Quant aux ressources particulières à l'armée, j'ai trouvé un excédant, à Metz, le 24 juillet 1870, outre une partie des batteries et parcs des corps d'armée, la portion constituée du grand parc de campagne que devait fournir l'arsenal de Metz. Cette portion fut dirigée, dès le 8 août, sur le corps d'armée du maréchal Mac-Mahon, épuisé et en pleine retraite après la bataille de Reichshoffen : ces munitions furent perdues pour l'armée de Metz.

« Le reste du grand parc qui devait être concentré à Toul n'a jamais été réuni, malgré les efforts faits au commencement de la guerre. L'interruption de la voie ferrée par Frouard, qui eut lieu le 11 et le 12 août, a privé l'armée de ressources qu'elle devait encore recevoir. Ainsi, la presque totalité de l'artillerie divisionnaire du 6^e corps, sa réserve d'artillerie tout entière et son parc de corps d'armée n'ont pu rejoindre.

« On a dû prélever sur les autres corps d'armée et particulièrement sur la réserve générale d'artillerie la plus grande partie des batteries qui ont combattu avec le 6^e corps pendant la campagne. La réserve générale d'artillerie et la réserve de cavalerie n'ont jamais eu le second approvisionnement qui doit marcher avec le grand parc. Par suite de ces circonstances, l'armée du Rhin n'a jamais possédé l'approvisionnement normal en munitions.

« De là les embarras et les difficultés qui se sont manifestés dès les commencements de la guerre. Mon opinion est, au moins en ce qui concerne le service de l'artillerie, que cet état de choses doit être attribué moins au défaut de prévoyance dans la préparation de la guerre et au manque réel des ressources, qu'à la rapidité foudroyante avec laquelle ont été opérés l'invasion prussienne et l'investissement de Metz, rapidité telle, qu'elle a prévenu et rendu impossible la concentration sur la frontière des ressources existant, mais dispersées à l'intérieur.

« L'inquiétude a commencé à me gagner dès le 12 août, dès que j'ai vu la principale artère de nos communications coupée à Frouard, et la voie de fer de Thionville tellement menacée qu'on ne pouvait plus compter sur son concours. Il est même surprenant que quelques convois aient pu s'y hasarder irrégulièrement jusqu'au 18 août. C'est dans la nuit du 19 au 20 août que les coureurs de l'ennemi ont intercepté la voie.

« Les relevés des approvisionnements n'ont pu être contrôlés par moi qui n'ai ici entre les mains aucune pièce de mes archives. Mais comme ces relevés ont été établis à Paris à l'aide des pièces officielles par un officier intelligent et consciencieux, je les tiens pour exacts, et je confirme mes déclarations du 5 août 1872. »

M. le général de Rivière a demandé ensuite au général Soleille :

« Le colonel Vasse Saint-Ouen a déposé que vous l'aviez envoyé au maréchal, le 16 août, pour rendre compte de la situation de l'armée, au point de vue des approvisionnements après les consommations de la journée, et il s'est exprimé ainsi : « Je fus chargé de dire que les consommations avaient été considérables, qu'on pouvait les apprécier au tiers ou au quart de l'approvisionnement en munitions d'artillerie, et qu'il serait utile d'envoyer à Metz dans la nuit même chercher de nouveaux caissons de munitions. »